

Départ d'une forte délégation pour Paris pour "vendre" le tambour du Burundi

PANA, 21 novembre 2014 Bujumbura, Burundi - Un forte délégation conduite par le ministre de la Culture, des Sports et de la Jeunesse, Adolphe Rukenkaya, a pris le départ vendredi pour Paris, la capitale française et siège central de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), pour prendre part à une session intergouvernementale qui étudiera, entre autres points, la demande du Burundi de faire figurer le "gros" tambour et emblème national au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, apprend-on de source officielle à Bujumbura. La très attendue session des Burundais ira du 24 au 28 novembre 2014 et le chef de la délégation n'a pas douté que ce fois, la demande de son pays, en souffrance depuis 2003, sera exhaussée par l'Unesco.

La délégation comporte des tambourinaires et des danseurs qui auront aussi pour tâche de présenter et exposer de visu les derniers récipients à reconnaître l'originalité et la valeur d'un instrument vénéré au Burundi depuis nos jours pour ses sonorités mais aussi pour ses usages multiples. Le tambour porte le son assez loin et servait de divertissement à la cour royale ainsi que d'instrument de mobilisation à distance des sujets pour des messages ou alors pour avertir d'un danger collectif imminent, en l'absence d'autres moyens de communication modernes, rappellent plus anciens. Une fois reconnu dans le concert des nations, le ministre Rukenkaya a avisé que le tambour retrouvera ses lettres de noblesse et ne sera plus joué « par n'importe qui, n'importe où et n'importe quand », comme c'est aujourd'hui, y compris lors de simples fêtes mondaines de quartier ou de village. La délégation de 14 personnes, qui ont pris le départ de Bujumbura pour Paris, comprend un apprenti de sept ans et un vieux routier de 79 ans qui ont été sélectionnés dans les meilleurs clubs de tambourinaires et de danseurs du pays pour exposer l'humanité. Les tambourinaires vont mettre l'eau à la bouche de l'Unesco qui va encore être sollicitée pour inscrire au Patrimoine de l'humanité d'autres « merveilles » du Burundi, comme certains sites touristiques anciens du pays aujourd'hui conservés et qui, une fois réhabilités et protégés comme il se doit, pourront créer des emplois, booster l'économie nationale, en drainant des touristes étrangers, selon les arrières-pensées du ministre burundais de la Culture.